

## Etat des lieux - Enseignement des langues nationales à l'école obligatoire

14.12.2017

	HarmoS	HarmoS rejeté
<b>AG</b>	Anglais – 3 <sup>e</sup> ; Français – 6 <sup>e</sup> (prévu au primaire dès introduction du L21 en 2020). Italien (option) – 8 <sup>e</sup>	
	L'initiative « <a href="#">non au Lehrplan 21</a> » déposée en juin 2015 et exigeant une seule langue étrangère (non précisée) au primaire a été <a href="#">rejetée</a> par 69,5% des voix lors des votations populaires du 12 février 2017.	
<b>AI</b>	Anglais – 5 <sup>H</sup> ; Français – 9 <sup>H</sup> ; Italien (option, seulement certaines sections) – 11 <sup>H</sup>	
	<a href="#">Initiative</a> contre le L21 <a href="#">refusée</a> par le peuple en avril 2016.	
<b>AR</b>	Anglais - 3 <sup>e</sup> ; Français - 5 <sup>e</sup> ; Italien (facultatif, si proposé par l'école) - 1 <sup>e</sup> secondaire	
<b>BL</b>	Français – 5 <sup>H</sup> ; Anglais – 7 <sup>H</sup> ; Italien (option) – 10 <sup>H</sup>	
	Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018. Une <a href="#">motion</a> déposée en février 2017 pour renoncer aux outils pédagogiques de Passepartout a été <a href="#">rejetée</a> par le Parlement cantonal. L'exécutif affirme sa volonté de poursuivre la collaboration et de prendre en compte les besoins d'adaptations dans ses réponses à diverses interventions ( <a href="#">sept. 2017</a> , <a href="#">19 oct.</a> et <a href="#">31 oct. 2017</a> ). Le canton <a href="#">a annoncé</a> des retouches concrètes (nov. 2017).	
	Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en oct. 2014 et <a href="#">retirée par les initiants</a> en janvier 2017.	
	Les initiatives „ <a href="#">Stopp der Überforderung von Schüler/-innen: Eine Fremdsprache auf der Primarstufe genügt</a> “ et „ <a href="#">Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout-Fremdsprachenprojekt</a> “ déposées en avril 2016 ont été déclarées valides par le Parlement cantonal (mai 2017). Le Conseil d'Etat se positionne <a href="#">contre les deux propositions</a> (sept. 2017).	
	L' <a href="#">interpellation</a> (mars 2017) pour la mise en place d'une semaine de sensibilisation au romanche à l'école est <a href="#">soutenue</a> par l'exécutif. Des projets dans ce sens ont déjà trouvé un écho positif chez plusieurs enseignants. Une première réalisation pourrait avoir lieu au printemps 2018.	
	L'exécutif s'oppose à un <a href="#">postulat</a> qui entend rendre obligatoire au moins un séjour en Romandie pour chaque classe (juillet 2017). Il estime qu'un encouragement est plus adapté qu'une obligation.	
<b>BS</b>	Français – 5 <sup>H</sup> ; Anglais – 7 <sup>H</sup> ; Italien (option) – 10 <sup>H</sup>	
	Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018	
	Une <a href="#">intervention parlementaire</a> demande l'adaptation des outils pédagogiques Passepartout (oct. 2016). Dans sa <a href="#">réponse à une interpellation</a> , le gouvernement a confirmé son soutien au projet intercantonal (mars 2017).	
<b>BE</b>	Français/Allemand – 3 <sup>e</sup> ; Anglais – 5 <sup>e</sup> ; Italien (facultatif) – 8 <sup>e</sup> (5/7/10 HarmoS)	
	L'initiative « <a href="#">Für demokratische Mitsprache - Lehrpläne vors Volk!</a> » a abouti en août 2016. Le Parlement <a href="#">s'y oppose</a> (sept. 2017). Le <a href="#">Frühfranzösisch</a> fait partie des arguments des initiateurs contre le L21. La votation populaire est prévue au plus tôt en mars 2018.	
	Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). Le <a href="#">Parlement cantonal</a> a adopté une motion pour adapter le matériel d'enseignement lorsque nécessaire afin de rendre possible une évaluation du niveau des élèves (mai 2016).	
	Un <a href="#">postulat</a> propose de dispenser les élèves ayant des difficultés en lecture de l'enseignement d'une langue étrangère. L'exécutif précise que cette option est prise en considération par le L21.	
	La ville de Bienne introduira dès la rentrée 2018 la possibilité pour les élèves de 7 <sup>H</sup> à 9 <sup>H</sup> de suivre leur <a href="#">scolarité obligatoire en filière bilingue</a> .	
<b>FR</b>	Allemand/Français – 5 <sup>H</sup> ; Anglais – 7 <sup>H</sup> ; Italien (option, si proposé par l'école) – 11 <sup>H</sup>	
	L'échange linguistique est <a href="#">désormais obligatoire</a> pour toutes les classes de 10 <sup>H</sup> (HarmoS). Une plate-forme électronique est mise à disposition du corps enseignant avec informations et activités clés-en-main. Le canton offre également la possibilité d'effectuer une 12 <sup>e</sup> année dans la langue partenaire (allemand ou français).	
<b>GE</b>	Allemand – 5 <sup>H</sup> ; Anglais – 7 <sup>H</sup>	
	Une <a href="#">proposition de résolution</a> demande au Conseil fédéral de faire de la défense du fédéralisme linguistique une priorité politique. Elle est <a href="#">en suspens</a> devant la commission des affaires communales, régionales et internationales.	

GL	<p>Anglais - 3<sup>e</sup> ; français - 5<sup>e</sup> ; Italien (facultatif, si proposé par l'école) – 1<sup>e</sup> secondaire (5/7/9 HarmoS)</p> <p>Introduction du L21 (2017-2021) entérinée en nov. 2015 par le Conseil d'Etat avec une <a href="#">adaptation majeure</a> : le français est obligatoire au primaire mais devient branche à option (<i>Wahlpflichtfach</i>) au secondaire pour une partie des élèves (<i>Oberschule</i> et <i>Realschule</i>). Il reste obligatoire pour les élèves du <i>Sekundarschule</i>.</p>
GR	<p>2<sup>ème</sup> langue nationale – 3<sup>e</sup> ; Anglais – 5<sup>e</sup> ; 3<sup>ème</sup> langue nationale (option) – 1<sup>e</sup> secondaire</p> <p>Initiative déposée en nov. 2013 prônant une seule langue au primaire (anglais pour zone DE et allemand pour zones IT + RM). Déclarée <a href="#">non conforme au droit</a> par le Parlement (avril 2015), mais <a href="#">validée</a> par le tribunal administratif (mars 2016). Le tribunal fédéral <a href="#">a confirmé</a> la décision du tribunal administratif cantonal (mai 2017).</p> <p><a href="#">Mandat</a> du Parlement à l'exécutif pour développer un concept d'échanges linguistiques étendus à l'ensemble des élèves du canton (août 15). Tâche acceptée par l'exécutif (oct. 15).</p> <p>Les <a href="#">deux initiatives</a> lancées en avril 2016 pour assurer l'implication de la population dans les décisions liées à l'enseignement ont été déposées en mars 2017 et <a href="#">déclarées valides</a> par le gouvernement grison (mars 2017).</p> <p>Suite à une <a href="#">intervention</a> parlementaire (juin 2017), le gouvernement grison doit intercéder auprès du Conseil fédéral pour garantir l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école obligatoire. L'exécutif avait soutenu une action dans ce sens.</p>
JU	Allemand – 5 <sup>H</sup> ; Anglais – 7 <sup>H</sup> ; Italien (option) – 11 <sup>H</sup>
LU	<p>Anglais – 3<sup>e</sup> ; Français – 5<sup>e</sup> ; Italien (option) – 9<sup>e</sup> (5/7/11 HarmoS)</p> <p>L'initiative populaire «<a href="#">une langue étrangère au primaire</a>» (L2 non précisée) a été rejetée par la population par 57,6% des voix le 24 septembre 2017.</p> <p>Le Parlement a rejeté un <a href="#">postulat</a> qui entendait supprimer les 3h supplémentaires prévues pour l'enseignement du français en 5<sup>ème</sup> et en 6<sup>ème</sup>.</p> <p>Une <a href="#">question</a> parlementaire (oct. 2017) interroge l'exécutif sur les mesures envisagées pour améliorer les compétences linguistiques des élèves au vu d'une évaluation insatisfaisante de 2015.</p>
NE	Allemand – 5 <sup>H</sup> , Anglais – 5 <sup>H</sup> ; Italien (option dans certaines sections) - 11 <sup>H</sup>
NW	<p>Anglais - 3<sup>e</sup> ; français - 5<sup>e</sup>.</p> <p>Initiative pour l'anglais seul en primaire <a href="#">rejetée</a> par votation populaire le 8 mars 2015.</p> <p><a href="#">Postulat</a> pour repousser l'entrée en vigueur du L21 rejeté par le Parlement (sept. 2016).</p>
OW	Anglais - 3 <sup>e</sup> ; Français - 5 <sup>e</sup>
SH	<p>Anglais - 3<sup>e</sup> ; Français - 5<sup>e</sup> ; Italien (option) – 9<sup>e</sup> (5/7/11 HarmoS)</p> <p>Comme exigé par le <a href="#">postulat</a> «<i>nur eine Fremdsprache auf der Primarstufe</i>» (fév. 2014), l'exécutif a informé la CDIP de la volonté du législatif de réduire le nombre de langues étrangères au primaire à une seule.</p> <p>L'<a href="#">initiative</a> contre L21 déposée en 2015 sous le titre «<i>Ja zu Lehrpläne vors Volk</i>» a été rejetée en votation populaire le 27 novembre 2016 par <a href="#">68,5% des voix</a>.</p>
SZ	<p>Anglais - 3<sup>e</sup> ; Français - 5<sup>e</sup> ; Italien (option) – 9<sup>e</sup></p> <p><a href="#">Initiative</a> contre L21 déposée en déc. 2014 déclarée non-conforme au droit par le <a href="#">Parlement</a> (nov. 15). Suite au <a href="#">recours</a> du comité d'initiative, le tribunal fédéral a <a href="#">confirmé</a> la non-validité de l'initiative (oct. 2016). Le comité d'initiative prévoit une <a href="#">nouvelle initiative</a> touchant l'ensemble de la loi sur l'enseignement.</p> <p>Une <a href="#">interpellation</a> interroge le gouvernement sur sa vision du développement futur des deux langues étrangères au primaire, sur l'état des lieux actuel dans le canton ainsi que sa position vis-à-vis d'une éventuelle intervention fédérale (mai 2017).</p> <p><a href="#">Les jeunes UDC</a> ont annoncé une initiative sur l'enseignement deux langues nationales au primaire à l'automne 2017.</p>
SO	<p>Français - 3<sup>e</sup> ; Anglais - 5<sup>e</sup> ; Italien (option) – 2<sup>e</sup> secondaire (5/7/10 HarmoS)</p> <p>Juin 2014 : «<a href="#">Projekt Passepartout</a>» reconduit jusqu'en 2018</p> <p><a href="#">Initiative</a> contre L21 refusée par le peuple à 65,6% le 21.05.2017.</p> <p>Interpellation sur les mesures entreprises pour favoriser les échanges linguistiques (<a href="#">I 0098/2017</a>, mai 2017)</p>
SG	<p>Anglais – 3<sup>e</sup> ; Français – 5<sup>e</sup> ; Italien (option) – 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> secondaire (5/7/10 ou 11 HarmoS)</p> <p><a href="#">Initiative</a> pour une sortie d'HarmoS <a href="#">rejetée</a> par la population (sept. 2016).</p>

	<p><a href="#">Initiative</a> contre L21 qui ne permet qu'une langue étrangère au primaire <a href="#">déclarée non-conforme au droit</a> par le tribunal administratif en avril 2015.</p> <p>Le gouvernement a publié un <a href="#">rapport</a> sur l'enseignement du français au primaire dans lequel il constate que la formule du « <i>frühfranzösisch</i> » n'entraîne aucun surmenage particulier chez les écoliers (déc. 2016)</p>
TG	<p>Anglais – 3<sup>e</sup> ; Français – 5<sup>e</sup> ; Italien (facultatif, si proposé par l'école) – 1<sup>e</sup> secondaire</p> <p>L'<a href="#">initiative populaire</a> contre L21 a été rejetée par la population <a href="#">avec 75,3% des voix</a> en novembre 2016.</p> <p>Après de nombreux retournements, le Grand Conseil <a href="#">a suivi son exécutif</a> en renonçant de supprimer l'enseignement du français au primaire (14 juin 2017). L'exécutif a soumis des <a href="#">propositions</a> pour améliorer l'enseignement du français au primaire.</p>
TI	<p>Français - 5<sup>H</sup> ; Allemand - 9<sup>H</sup> ; Anglais - 10<sup>H</sup>. Dérogation HarmoS</p> <p>Une <a href="#">motion</a> (mai 2017) propose d'avancer et de renforcer l'enseignement de l'allemand à l'école obligatoire. L'exécutif, bien qu'il reconnaisse l'importance de l'allemand, favorise le <a href="#">maintien du compromis actuel</a> (sept. 2017)</p> <p>Suite à <a href="#">motion</a> de 2009, l'exécutif conseille au parlement de renoncer à toute remise en question du système d'enseignement des langues tessinoises au vue de l'équilibre atteint aujourd'hui (<a href="#">sept. 2017</a>).</p> <p>Le dialecte fera son retour comme cours facultatif dans les écoles de Lugano suite à l'approbation d'une <a href="#">motion</a> (oct. 2017)</p>
UR	<p>Anglais - 5<sup>e</sup> Harmos ; Italien (facultatif) - 7<sup>e</sup> Harmos ; Français – 9<sup>e</sup> Harmos.</p> <p>Suite à une consultation cantonale fin 2014, la décision parlementaire (mai 2014) de dispenser les élèves «faibles» du français au secondaire B ne sera <a href="#">pas mise en œuvre</a>. Une dispense est déjà envisageable selon des critères ciblés.</p> <p>Le <a href="#">nouveau plan d'étude</a> L21 a été publié fin avril 2016 et sera valable dès août 2017. Le français n'intervient toujours qu'au secondaire. L'italien est en option au primaire et au secondaire.</p>
VS	<p>Bas-Valais : Allemand – 5<sup>H</sup> ; Anglais – 7<sup>H</sup> / Haut-Valais : Français – 5<sup>H</sup> ; Anglais – 7<sup>H</sup></p> <p>Juin 2014 : «<a href="#">Projet Passepartout</a>» reconduit jusqu'en 2018</p>
VD	<p>Allemand – 5<sup>H</sup> ; Anglais – 7<sup>H</sup> ; Italien (facultatif) - 11<sup>H</sup></p> <p>Le Parlement doit se prononcer sur un <a href="#">postulat</a> (juin 2017) qui propose diverses mesures pour améliorer le recrutement des enseignants d'allemand.</p>
ZG	<p>Anglais – 3<sup>e</sup> ; Français – 5<sup>e</sup> ; Italien (facultatif) – 3<sup>e</sup> secondaire.</p> <p><a href="#">Initiative</a> pour le dialecte au jardin d'enfants et partiellement au primaire <a href="#">rejetée par la peuple</a> (sept. 2016)</p> <p><a href="#">Initiative</a> contre L21 en préparation.</p> <p>Suite à une <a href="#">motion</a> (août 2017), l'exécutif a une année pour soumettre une proposition pour repousser l'enseignement obligatoire du français au secondaire, avec français en option dès la 5<sup>ème</sup> année primaire. En réponse à cette motion, une <a href="#">interpellation</a> (août 2017) exige de l'exécutif zougénois un bilan de la situation (résultats, moyens, besoins, etc.) de l'enseignement du français au primaire dans le canton.</p>
ZH	<p>Anglais – 3<sup>e</sup> ; Français – 5<sup>e</sup> ; Italien (option) – 3<sup>e</sup> (11 HarmoS)</p> <p>En réponse au <a href="#">postulat 85/2014</a> adopté en novembre 2015, l'exécutif soumet au Parlement un <a href="#">concept</a> pour que chaque élève du canton réalise au moins une fois un échange linguistique au cours de sa scolarité Celui-ci s'appuie en grande partie sur la nouvelle fondation pour les échanges <a href="#">Movetia.ch</a> pour faciliter l'échange d'un plus grand nombre d'élèves.</p> <p>La commission Formation et culture propose de classer l'<a href="#">intervention</a> visant le renforcement des compétences des enseignants dans une 2<sup>ème</sup> langue nationale (sept. 2017)</p> <p><a href="#">Moratoire</a> pour stopper la mise en œuvre du L21 soutenu par le Grand Conseil (août 2016). En attente d'être traité par l'exécutif.</p> <p>Le Parlement <a href="#">rejette</a> l'initiative «<a href="#">Lehrplan vors Volk</a>» (juin 2017).</p> <p>L'<a href="#">Initiative</a> pour une seule langue étrangère au primaire a été rejetée en votation populaire à 60,8% (21 mai 2017).</p>
CH-Centrale	<p>La Conférence des directeurs de l'instruction publique de la Suisse-centrale a entériné des nouvelles <a href="#">mesures</a> visant à améliorer la qualité de l'enseignement du français à l'école obligatoire, suite aux résultats insatisfaisants relevés par une évaluation (sept. 2017).</p>